

Deux exemplaires du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence sont transmis par l'employeur à l'inspecteur du travail dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections.

EN OUTRE, un exemplaire du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence est transmis par l'employeur dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections au prestataire retenu par le ministère du travail, dont l'adresse est précisée dans la notice d'accompagnement disponible sur [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES,  
DE LA FAMILLE  
ET DE LA SOLIDARITÉ

Direction  
Générale  
du Travail

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES

15113 02

DP

3

Election Délégués du Personnel - Pays de la Loire (Titulaires)

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT		COLLÈGE CONCERNÉ	
RAISON SOCIALE : NEXTIRAONE		DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL : Collège unique	
Adresse : 1 RUE JACQUES DAGUERRE BP 52427 CP / Ville : 44324 NANTES SIRET : 42469104601015 IDCC : 650		COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <small>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)</small>	
Date du précédent scrutin : Durée du mandat des élus : 3 ans Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) : S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/> Autres établissements concernés par l'élection : SIRET :		1 <input checked="" type="checkbox"/>	Ouvriers 1 <input type="checkbox"/>
		2 <input type="checkbox"/>	Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/>
		3 <input type="checkbox"/>	Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/>
		4 <input type="checkbox"/>	Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>
		5 <input type="checkbox"/>	Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/>
		6 <input type="checkbox"/>	Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>
		7 <input type="checkbox"/>	Autres : 7 <input type="checkbox"/>

MT1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR		du 14/04/2010 à 14h00		au 21/04/2010 à 16h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 150	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	4
B. Nombre de votants	B = 119	2. Le quorum a-t-il été atteint ?		Nombre de sièges à pourvoir	P = 5
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 7	QUORUM = $\frac{A}{2} = E = \frac{150}{2} = 75,00$		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 112	<input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E		$G = \frac{D}{P} = \frac{112}{5} = 22,40$	
		<input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E			

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11		
<u>VIOLLIN Thierry</u>	H	1 CFDT	60	58	293	5	58,60						3
<u>ROPARS Laurent</u>	H			58				2,62					Élu
<u>LEROY Guillaume</u>	H			60				2,62					Élu
<u>PHILIPPOT Eric</u>	H			58						2° - 19,53			Élu
<u>MINETTO Patrick</u>	H			59									
<u>DANARD Franck</u>	H	2 CGT	11	11	52	5	10,40						0
<u>BAGUELIN Philippe</u>	H			10									
<u>BOULANGER Yvon</u>	H			10									
<u>DUPUIS Marcel</u>	H			10									
<u>GROUARD Patrice</u>	H			10									
<u>BAUDOIN Christian</u>	H	3 SUD TELECOM	23	22	110	5	22,00			1° - 22,00			Élu
<u>MORIN Jean Paul</u>	H			21									
<u>AGLAVE Jean Paul</u>	H			22									
<u>LACOMBE Jean Jacques</u>	H			23									
<u>ROCHAT Véronique</u>	F			22									
<u>ROULLET Pascal</u>	H	4 UFI UNSA	18	17	88	5	17,60						Élu
<u>RIVET Alain</u>	H			18									
<u>VANAUDENHOVE Romain</u>	H			17									
<u>GESNOUIN Olivier</u>	H			18									
<u>BREGEON Isabelle</u>	F			18									

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

SIGNATURE DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE :

Cachet de l'entreprise :

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS

N° 10113-02

DP

4

Deux exemplaires du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence sont transmis par l'employeur à l'inspecteur du travail dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections.



MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES,  
DE LA FAMILLE  
ET DE LA SOLIDARITÉ

**Direction  
Générale  
du Travail**

Election Délégués du Personnel - Pays de la Loire (Suppléants)

EN OUTRE, un exemplaire du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence est transmis par l'employeur dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections au prestataire retenu par le ministère du travail, dont l'adresse est précisée dans la notice d'accompagnement disponible sur [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

<b>IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT</b> RAISON SOCIALE : NEXTIRAONE Adresse : 1 RUE JACQUES DAGUERRE BP 52427 CP / Ville : 44324 NANTES SIRET : 42469104601015 IDCC : 650 Date du précédent scrutin : Durée du mandat des élus : 3 ans Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) : S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/> Autres établissements concernés par l'élection : SIRET :	<b>COLLÈGE CONCERNÉ</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 30%;">DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL</th> <th style="width: 10%;">N°</th> <th style="width: 10%;">Sélection</th> <th style="width: 49%;">COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE: <small>(cocher le ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)</small></th> </tr> <tr> <td>Collège unique</td> <td>1</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1er collège <small>(ouvriers, employés)</small></td> <td>2</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Ouvriers 1 <input type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2ème collège <small>(techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)</small></td> <td>3</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3ème collège <small>(ingénieurs et cadres)</small></td> <td>4</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Autre</td> <td>5</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Autres : 7 <input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL	N°	Sélection	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE: <small>(cocher le ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)</small>	Collège unique	1	<input checked="" type="checkbox"/>		1er collège <small>(ouvriers, employés)</small>	2	<input type="checkbox"/>	Ouvriers 1 <input type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/>	2ème collège <small>(techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)</small>	3	<input type="checkbox"/>	Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>	3ème collège <small>(ingénieurs et cadres)</small>	4	<input type="checkbox"/>	Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>	Autre	5	<input type="checkbox"/>	Autres : 7 <input type="checkbox"/>
DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL	N°	Sélection	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE: <small>(cocher le ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)</small>																						
Collège unique	1	<input checked="" type="checkbox"/>																							
1er collège <small>(ouvriers, employés)</small>	2	<input type="checkbox"/>	Ouvriers 1 <input type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/>																						
2ème collège <small>(techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)</small>	3	<input type="checkbox"/>	Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>																						
3ème collège <small>(ingénieurs et cadres)</small>	4	<input type="checkbox"/>	Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>																						
Autre	5	<input type="checkbox"/>	Autres : 7 <input type="checkbox"/>																						

MS1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR				du 14/04/2010 à 14h00	au 21/04/2010 à 16h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	150	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
B. Nombre de votants	B =	118	2. Le quorum a-t-il été atteint ?		
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	7	$QUORUM = \frac{A}{2} = E = \frac{150}{2} = 75,00$		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	111	<input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E		
			<input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E		
			Nombre de listes présentées au premier tour	4	
			Nombre de sièges à pourvoir par le collège	P = 5	
			Quotient électoral (2 décimales)	$G = \frac{D}{P} = \frac{111}{5} = 22,20$	

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste <small>(sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné</small>	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes <small>(préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)</small>	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste <small>(Total égal à D)</small>	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11		
1 CFDT			54	52	260	5	52,00						3
<u>JOLIVE Jean Louis</u>	H			52				2,34					Élu
<u>GUILBERT Christophe</u>	H			51				2,34					Élu
<u>KERGOAT Olivier</u>	H			52						2° - 17,33			Élu
<u>BONNET Serge</u>	H			53									
<u>LEGENDRE Renaud</u>	H			52									
2 CGT			10		46	5	9,20						0
<u>GROUARD Patrice</u>	H			10									
<u>DANARD Franck</u>	H			9									
<u>LERAY Patrick</u>	H			10									
<u>LE BORGNE Loic</u>	H			9									
<u>BAGUELIN Philippe</u>	H			8									
3 SUD TELECOM			27		133	5	26,60						1
<u>LEGOUPIL Christophe</u>	H			27				1,20					Élu
<u>AGLAVE Jean Paul</u>	H			26									
<u>PRESIER Pascal</u>	H			27									
<u>GENTY Dominique</u>	H			26									
<u>VIGOUROUX Sylvain</u>	H			27									
4 UFI UNSA			20		97	5	19,40						1
<u>VANAUDENHOVE Romain</u>	H			18									
<u>ROULLET Pascal</u>	H			19									Déjà élu titulaire
<u>RIVET Alain</u>	H			20						1° - 19,40			Élu
<u>BREGEON Isabelle</u>	F			20									
<u>GESNOUIN Olivier</u>	H			20									

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste <small>(avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)</small>	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

SIGNATURE DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE :

Cachet de l'entreprise :